



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac S2TMD - Philosophie - Session 2022

Correction du BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - PHILOSOPHIE

Session 2022

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 4

Correction des questions de l'option n°1

A. Éléments d'analyse

1. Montesquieu distingue le « législateur » de la « nation en général ». Comment expliquez-vous la différence entre les deux ?

Démarche : Ici, il faut expliquer la distinction entre le « législateur » et la « nation en général » tel que Montesquieu l'énonce dans son texte.

Analyse : Le législateur représente une autorité précise, celui qui établit les lois avec l'intention de structurer la société. En revanche, la « nation en général » fait référence à l'ensemble des mœurs, valeurs et comportements que partage un groupe de personnes au sein d'une culture. Cela implique que les lois sont créées par une instance spécifique, tandis que les mœurs émanent d'une dynamique collective et historique.

La distinction repose sur le fait que le législateur crée des lois pour réguler les actes, tandis que les mœurs résultent de l'évolution culturelle et sociale de la communauté.

2. Selon le texte, en quoi les lois de Pierre Ier en Russie sont-elles « tyramiques » ?

Démarche : On doit décortiquer la nature des lois imposées par Pierre Ier et expliquer ce qui les rend tyramiques.

Analyse : Les lois de Pierre Ier, telles que la coupe de la barbe et le changement de vêtements, sont qualifiées de tyramiques parce qu'elles imposent des transformations personnelles et culturelles par la force. Selon Montesquieu, un tel changement violent, exercé par des mesures législatives, ne respecte pas la nature progressive des mœurs, ce qui entraîne un rejet de l'autorité légitime.

Les lois de Pierre Ier sont « tyramiques » car elles imposent des changements non seulement physiques, mais aussi culturels, sans le consentement ou l'adhésion de la population.

3. Quelle est la différence que le texte établit entre l'usage des « peines » et l'usage des « exemples » ? Expliquez en illustrant votre propos par des exemples précis.

Démarche : Il s'agit ici d'éclaircir la distinction et la fonction de ces deux mécanismes.

Analyse : Les « peines » se réfèrent à des sanctions légales appliquées pour punir des comportements répréhensibles. Elles sont coercitives et visent à prévenir les crimes par la peur de la répression. À l'inverse, les « exemples » sont des modèles de comportement que les individus peuvent suivre, inspirant un changement à travers l'admiration ou la volonté d'imiter des normes positives. Par exemple, le fait de reconnaître une personne vertueuse et respectée peut induire d'autres à changer leur comportement sans

recourir à la force.

Les « peines » instaurent un contrôle par la peur, tandis que les « exemples » facilitent un changement par l'inspiration et la nécessité sociale.

B. Éléments de synthèse

1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente ici de répondre ?

Démarche : Déterminer la question fondatrice du texte est crucial pour saisir l'argumentation globale.

Analyse : La question sous-jacente concerne le meilleur moyen d'influencer et de modifier les mœurs au sein d'une société. Montesquieu pose problématique de l'impact d'une législation imposée sur un peuple ayant des coutumes profondément enracinées.

L'auteur tente de répondre à la question de savoir comment effectuer un changement social sans recourir à des moyens tyranniques.

2. Dégagez les différents moments de l'argumentation.

Démarche : Identifier les étapes clés dans le raisonnement de Montesquieu est essentiel.

Analyse : Les moments de l'argumentation se déploient ainsi : premièrement, il établit la distinction entre législateur et mœurs ; deuxièmement, il montre que les lois ne doivent pas interférer dans les mœurs ; troisièmement, il illustre cette idée par des exemples historiques, notamment en évoquant Pierre Ier ; enfin, il conclut que les exemples doivent être privilégiés pour induire des changements dans la société.

Les moments de l'argumentation vont de la distinction conceptuelle à la critique historique, suivie d'une recommandation de méthode.

3. En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.

Démarche : Résumer l'idée centrale est nécessaire pour rendre compte de l'essence du texte.

Analyse : L'idée principale soutenue par Montesquieu est que les changements sociaux ne doivent pas être imposés par la loi, mais doivent émerger de la culture collective et de nouveaux comportements socialement acceptés.

L'idée principale est que les mœurs doivent évoluer par des exemples et non par la contrainte légale.

C. Commentaire

1. Diriez-vous, avec Montesquieu, que les manières de vivre ne doivent pas être changées par les lois ?

Démarche : Pour répondre, il faut se positionner par rapport à l'argumentation de Montesquieu et votre propre opinion sur le sujet.

Analyse : Il est pertinent d'affirmer que les mœurs, en tant que expressions vivantes de cultures, ne doivent pas être altérées par des impositions légales. Laisser la place à l'évolution naturelle des comportements renforce l'adhésion des individus.

Oui, d'après Montesquieu, les manières de vivre ne doivent pas être changées par les lois, car cela engendre une résistance et un rejet.

2. Sur quoi un changement des manières de vivre pourrait-il prendre appui ?

Démarche : Réfléchir aux leviers de changement est essentiel pour finaliser cette réponse.

Analyse : Un changement pourrait s'appuyer sur des leaders d'opinion, des médias, l'éducation, ou encore des mouvements culturels qui portent des valeurs nouvelles. Cette approche démontre que le désir de changement doit émaner des individus plutôt que d'une imposition.

Un changement des manières de vivre pourrait prendre appui sur des exemples positifs, l'éducation ou des mouvements culturels influents.

Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps :** Allouez un temps proportionnel à chaque section : analyse, synthèse, et commentaire pour ne pas manquer d'espace pour la réflexion finale.
- **Types de raisonnements :** Utilisez des exemples concrets pour étayer vos arguments, évitant les généralités vagues.
- **Pièges fréquents :** Évitez de négliger les nuances dans le texte. Assurez-vous de ne pas interpréter trop largement les arguments de Montesquieu.
- **Formules clés :** Rappelez-vous qu'un bon texte doit avoir une introduction claire, un développement construit et une conclusion récapitulant l'idée principale.
- **Présentation des résultats :** Structurez vos réponses de manière lisible, avec des paragraphes bien définis et des liens logiques entre les idées.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.